

RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

NOVEMBRE 2024

Nº dossier et parties	Procureurs	Nature de la plainte	Conseil de discipline	Nature de l'audition Date, heure et lieu
Serge Tessier, d.d., syndic c. Julien Bory, d.d.	Me Jean-Claude Dubé Me Nathalie Dubé	 Ne pas avoir consigné dans le dossier de sa patiente le plan de traitement suggéré par le denturologiste et agrée par ce dernier et par la patiente; N'a pas consigné dans le dossier de sa patiente une description de la prothèse dentaire amovible fournie ou vendue; N'a pas consigné dans le dossier de sa patiente la prescription qu'il a envoyé au Laboratoire dentaire pour la modification de la barre d'implant; A dans le dossier de sa patiente agit sans ordonnance; N'a pas exercé sa profession conformément aux principes approuvés et reconnus de la denturologie, à l'égard de sa patiente. 	Me Isabelle Martel, présidente M. Jonathan Chartrand, d.d. Mme Josée Latour, d.d. Mme Sylvie Grothé, secrétaire	Audience sur culpabilité 29 novembre 2024 à 9 h 30, visioconférence L'audience est publique. Veuillez communiquer avec la secrétaire du conseil de discipline pour assister à l'audience à distance : sgrothe@odq.com